

FAQ EAP

Faut-il avoir déjà ses stages à l'entretien de recrutement ?

C'est bien d'avoir déjà repéré des fermes pour l'entretien et d'avoir eu un premier contact téléphonique par exemple, cela permet aux fermes que vous avez repéré de venir aussi en accueil collectif pour connaître les engagements.

Il est possible de cumuler jusqu'à 3 stages différents dans l'année. Est-ce qu'il est possible de "jongler" entre les différents lieux de stage au fil de l'année. C'est-à-dire pouvoir retourner sur un même lieu de stage à plusieurs périodes clés de l'année ?

Oui c'est possible, un calendrier de répartition de stage sera demandé avant l'entrée en formation, il sera construit avec les accueillants et nous. C'est l'Adear Limousin qui valide ensuite cette répartition. Cette répartition pourra être discutée en entretien.

Est-ce que vous auriez éventuellement des contacts dans votre réseau ? Si vous avez des contacts dans d'autres départements, savez-vous s'il y aurait possibilité d'être logée sur place ?

Oui on a une liste de fermes accueillantes sous réserve que ces personnes souhaitent encore accueillir. Certaines fermes hébergent, c'est à voir directement avec elle.